

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-28-SET-

Le 17 MARS 2016

SOUS - PREFECTURE
OLORON St^e MARIE

MICRO-TRACTEUR – TARIF D'UTILISATION

M. AURISSET rappelle qu'un micro-tracteur, équipé d'un broyeur et d'un chargeur, a été acheté en 2015, afin de permettre une meilleure efficacité et ainsi répondre aux besoins de la collectivité et aux demandes des communes.

Pour participer à l'amortissement de cet équipement, la commission des Services Techniques a proposé d'adopter un tarif horaire pour les interventions auprès des communes.

Un tarif de **30 €** sera appliqué en fonction du nombre d'heures relevées au compteur du micro-tracteur lors de chaque chantier.

Ce tarif prend en compte la main-d'œuvre, l'assurance du tracteur, l'amortissement du matériel, le carburant et les pièces de rechange.

Où cet exposé,

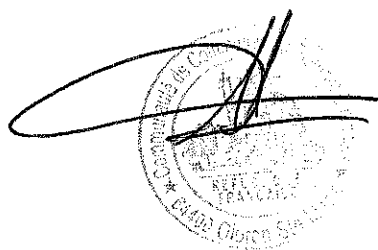
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **FIXE** le tarif d'utilisation du micro-tracteur à **30 €**
- **ADOpte** le présent rapport

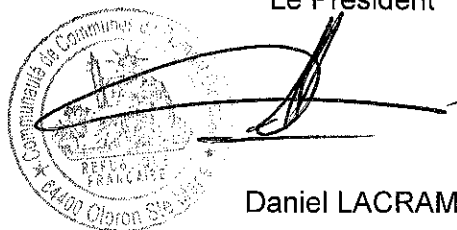
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 17 MARS 2016

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE